

Comité de suivi du projet du Lac Guéret

SYNTHÈSE DES DÉCLARATIONS INDIVIDUELLES EU ÉGARD AUX RÈGLES D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE

Siège	Secteur	Nom	Statut ou fonction	Contraintes à l'indépendance ¹	Présence de conflit d'intérêts ²	Autre mention	Date de la plus récente déclaration
1	Citoyen	Yvan Boucher	Retraité	Aucune	Non	-	18/05/2018
2	Citoyen	Jean-Pierre Barry	Chef de section environnement, Alcoa, Aluminerie de Baie-Comeau	Aucune	Non	-	29/05/2018
3	Citoyen	Gilles Gaudreault	Retraité	Aucune	Non	-	14/05/2018
4	Citoyen	Jean-Marc Tremblay	Retraité, directeur région 11 des Chevaliers de Colomb et administrateur APIC Côte-Nord	Aucune	Non	-	29/05/2018
5	Économique	Andrée Gendron	Directrice générale par intérim, Innovation et Développement (ID) Manicouagan	Aucune	Non	ID Manicouagan a accordé une contribution non remboursable à Mason Graphite pour un projet d'étude visant à développer de nouvelles applications commerciales pour le graphite naturel.	09/07/2018
6	Économique	Josée Parisée	Directrice générale, Chambre de commerce de Manicouagan (CCM)	Aucune	Non	La CCM regroupe des membres qui sont susceptibles d'obtenir des contrats avec Mason Graphite ou ses sous-traitants.	30/05/2018
7	Environnement	Sébastien Caron	Directeur général, Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord	Aucune	Non	-	07/06/2018
8	Environnement	Cristina Pagola	Professionnelle en environnement, WSP	Aucune	Non	-	05/06/2019
9	Communautaire	Myriam Bacon	Responsable emploi et formation, Conseil des Innus de Pessamit	Aucune	Non	-	24/05/2018
10	Communautaire	Josée Mailloux	Directrice générale, Centraide Haute-Côte-Nord Manicouagan	Aucune	Non	-	25/05/2018
11	Conseil des Innus de Pessamit	Gérald Hervieux	Membre élu, Conseil des Innus de Pessamit	Le déclarant a de manière directe ou indirecte des relations ou des intérêts de nature financière ou commerciale avec Mason Graphite.	Non	Les contraintes à l'indépendance signifiées découlent du mandat du déclarant à titre de membre élu du Conseil des Innus de Pessamit, lequel a ratifié une entente sur les répercussions et les avantages (ERA) avec Mason Graphite, soit l'entente Mushalakan.	05/06/2019
12	Ville de Baie-Comeau	Alain Charest	Conseiller municipal, Ville de Baie-Comeau	Aucune	Non	À titre de conseiller municipal à la Ville de Baie-Comeau, le déclarant siège au conseil d'administration de la Société d'expansion de Baie-Comeau, qui est propriétaire du terrain que convoite Mason Graphite pour l'implantation de son usine de traitement dans le parc industriel Jean-Noël-Tessier.	11/01/2019
13	MRC de Manicouagan	Marcel Furlong	Préfet, MRC de Manicouagan et président, Innovation et Développement (ID) Manicouagan	Le déclarant a de manière directe ou indirecte des relations ou des intérêts de nature financière ou commerciale avec Mason Graphite.	Le déclarant estime qu'une ou plusieurs situations dans la(les)quelle(s) il se trouve le place(nt) en situation de conflit d'intérêts, a (ont) l'apparence d'un conflit d'intérêts ou pourrait(ent) devenir un conflit d'intérêts à l'égard de Mason Graphite.	Les contraintes à l'indépendance signifiées découlent du mandat du déclarant à titre de préfet de la MRC de Manicouagan et de président d'ID Manicouagan. Le déclarant s'engage à se retirer des discussions lorsque les relations entre Mason Graphite et la MRC de Manicouagan ou ID Manicouagan seront discutées dans le cadre des travaux du comité.	15/12/2018

¹ En référence à la section C du *Formulaire de déclaration d'intérêts du comité de suivi du projet du Lac Guéret*

² En référence aux sections D et E du *Formulaire de déclaration d'intérêts du comité de suivi du projet du Lac Guéret*